

Projet protocole d'ouverture du 5 juillet au 3 septembre 2021

Salles de sport Oxygène STELLANTIS au nombre de 4

Activités : Fitness/cardio/musculation

Site de Vélizy (B23)

Site de Carrières Sous Poissy (S/sol B8)

Poissy CEMR A Rdc ou Centre Sportif Usine

Motorsport Versailles Satory

RECOMMANDATIONS SANITAIRES GOUVERNEMENTALES

D'après le Ministère des Sports,

En phase 4 à partir du 30 juin. La pratique de toutes activités sportives est autorisée sans restriction, avec contact en plein air et en espace clos et couvert.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES GOUVERNEMENTALES

D'après le Haut Conseil de Santé Publique,

La reprise éventuelle des activités sportives individuelles intérieures doit tenir compte des capacités d'organisation, de ventilation et de respect d'une distance physique suffisante.

Le Haut Conseil de la Santé Publique déconseille l'ouverture des vestiaires sportifs collectifs, lieux potentiels de contamination.

RECOMMANDATIONS SANITAIRES « STELLANTIS » HRT/WHS

Note du 18/05/2021,

➤ Prévission au 30 juin 2021 (suivant l'évolution de l'épidémie COVID)

- Les activités sportives et culturelle de plein air et en intérieur reprennent, plus de limitation de rassemblement à condition de respecter strictement la distanciation sociale, le port des masques et l'ensemble des règles Covid en vigueur dans le cadre du protocole de mesures barrières renforcées.
- Fin du couvre-feu.
- L'utilisation des vestiaires et des douches ne reprend pas à ce stade, sauf publics prioritaires.
- Spectateurs lors des manifestations, assis jauge à 100% de la capacité d'accueil, debout 4 m² par personne.
- Réunions en présentiel : assis jauge à 100% de la capacité d'accueil, debout 4 m² par personne.

Nos Préconisations (période du 5 juillet au 3 septembre)

❑ Affichage des règles spécifiques dans toutes les salles de sport :

- ✓ Respecter le port du masque couvrant le nez, la bouche, et le menton en continu obligatoire dans la salle pour tous déplacements (hors activité)
- ✓ Respect de la distanciation physique d'au moins un mètre en toute circonstance
- ✓ Nettoyage obligatoire des mains avant l'entrée des salles
- ✓ Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir
- ✓ Utiliser un mouchoir unique et le jeter.
- ✓ Eviter de se toucher le visage

❑ La sécurisation des flux

- ✓ Installation dans toutes les salles de sport d'un marquage au sol indiquant les sens de circulations (en lien avec les préventeurs de chacun des sites)

❑ Traçabilité des entrées

- ✓ Pré-inscription informatique obligatoire (plateforme de réservation) avant accès à l'activité incluant les différentes jauges déterminées suivant l'activité et le lieu de la pratique (ex : Fitness Vélizy de 17 h à 17 h 45 : 9 participants + 1 coach), recommandation d'utilisation de l'application « TousAnticovid »

❑ L'aération des locaux par une ventilation naturelle ou mécanique en état de marche

- ✓ Portes et/ou fenêtres ouvertes autant que possible, idéalement en permanence si les conditions le permettent et au minimum 15 mn, sans public après un créneau de 45 mn (fitness/cardio/musculation)

- ❑ **Affichage à l'extérieur et à l'intérieur des salles de sport de la jauge en vigueur** et le nombre maximum de personnes autorisées à se trouver en même temps dans chacune des salles de sport, en complément avec le système de pré-inscription d'accès en amont permettant de s'assurer du respect de celui-ci (à charge des éducateurs sportifs pour contrôle en présentiel)
- ❑ **Le nettoyage des locaux et les surfaces salles de sport** : en lien avec les responsables de sites incluant l'organisation d'un plan de nettoyage périodique avec les horaires d'ouverture
- ❑ **La mise en place de mesures d'hygiène**
 - ✓ Les fontaines à eau, distributeurs automatiques d'aliments et de boissons sont fermés dans les salles de sport
 - ✓ Des poubelles seront disposées dans les espaces de circulation et aux portes de sortie pour jeter les masques à usage unique et mouchoirs en papier
 - ✓ Il est demandé à chaque pratiquant d'apporter :
 - Son propre conditionnement d'eau personnalisé et en aucun cas de partager leur gourde ou leur bouteille avec une autre personne. Il en est de même pour les serviettes de toilette.
 - Il arrive dans la salle en tenue pour l'activité.
- ❑ **Communication avec les adhérents des salles de sport**
 - ✓ Les pratiquants sont informés, des modalités d'organisation de l'activité et de l'importance du respect des gestes barrières.

- ✓ Ils sont également informés :
 - des conditions de fonctionnement de la salle de sport
 - de leur rôle dans le respect des gestes barrières (fourniture de mouchoirs en papier jetables, utilisation de gel hydro-alcoolique, utilisation des poubelles, nettoyage des machines et tapis de gym, etc...);
 - de la surveillance d'éventuels symptômes pouvant évoquer la Covid
 - de l'obligation de déclarer sans délai à l'éducateur sportif en charge de l'encadrement, de la survenue d'un cas confirmé ou d'un cas contact.

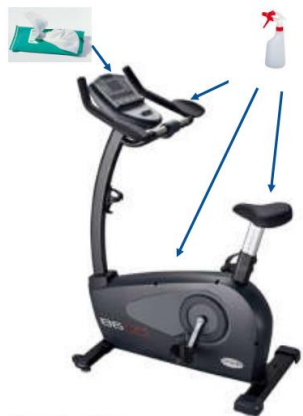
❑ **Jauge pour chaque salle de sport**, en milieu intérieur, le nombre de personnes doit être réduit afin de respecter la distance physique d'au moins 2 mètres lors de toute activité sportive en évitant le croisement ou le regroupement des usagers. (hors vestiaires et douches)

- ✓ Proposition d'une jauge de 4 m² et une distanciation de 2 mètres minimum entre chaque tapis et machine, suivant les dimensions de chacune des salles, avec des séances de 45 mn dont 15 mn sans public entre chaque séance
- ✓ Pour les espaces fitness dans nos salles : (hors activités dynamiques type Zumba) Yoga, Pilate, RMG... en lien avec les préventeurs
 - Vélizy = 9 personnes au lieu de 25 de 17 h à 19 h
 - CEMR ou Centre Sportif Usine = 12 personnes au lieu de 25 de 17 h à 19 h
 - Carrières Sous Poissy = 8 personnes au lieu de 20 de 17 h à 19 h
 - Motorsport = aucune demande fitness sur la période temporaire

- ✓ Pour les espaces cardio/musculation dans nos salles, en lien avec les préventeurs
 - Vélizy = 10 personnes pour 30 machines de 17 h à 19 h
 - CEMR ou Centre sportif Usine = 6 personnes (CEMR) pour 16 machines, 10 personnes Centre Sportif Usine pour 40 machines de 17 h à 19 h
 - Carrières Sous Poissy = 4 personnes pour 12 machines de 17 h à 19 h
 - Motorsport = 4 personnes pour 12 machines de 16 h 30 à 19 h 30
- ✓ Réaménagement des machines dans chacune des salles cardio/musculation
 - aucun vis-à-vis
 - installation des appareils type tapis de course, vélo dynamique, rameur en utilisation vers le mur
 - aucun appareil en utilisation sur le traçage de circulation
 - installation d'un crochet pour suspendre le masque
 - nettoyage avant et après utilisation de chaque machine
- ✓ Réaménagement des zones fitness dans chacune des salles fitness
 - marquage au sol d'une zone de 2 M x 2 M pour chacun l'installation d'un seul tapis
 - nettoyage du tapis avant et après utilisation par le pratiquant
 - Installation d'étagère avec case ouverte de 33 cm x 33 cm, en nombre pour déposer les effets personnels (serviette, gourde, portable...avec un crochet pour suspendre son masque) avec désinfection de chaque casier avant et après utilisation

FICHES POUR LE NETTOYAGE DES MACHINES

Nettoyage Vélo



Lingette pour écran
Produit virucide pour selle, poignées, pédales et carter

Nettoyage Elliptique



Lingette pour écran
Produit virucide pour cale-pieds et poignées

Pour guider le sportif au nettoyage des machines avant et après utilisation, des fiches détaillées sans suspendue avec le produit à utiliser et les endroits à nettoyer.

Dans chaque zone d'entraînement, vous trouverez :

- Un spray désinfectant
- Un rouleau d'essuie tout
- Une poubelle